

AVAP

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
Chenay et Châlons-sur-Vesle

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Commune de Châlons-sur-Vesle
Plan n°1 : Plan global

Légende P.V.A.P

— Limite de l'AVAP

Classification par intérêt architectural, urbain et paysager

Bâtiments remarquables



Bâtiments intéressants par typologie

Maisons et dépendances sur
cours, d'origine agricole

Maisons urbaines

Maisons bourgeoises et
hôtels particuliers

Bâtiments publics

Bâtiments neutres

Bâtiments remarquables

Éléments remarquables

Murs de clôture ou
de soutènement

Murs de clôture à reconstruire

Espaces remarquables et intéressants

Cours privées closes
par des bâtiments ou
des murs

Jardins ou parcs paysagers
remarquables

Espaces publics paysagers
intéressants

ALGLAVE ARCHITECTURE
21, rue des Huguenots - 51200 - Epernay

Projet Mai 2018
Modifié Mars 2019 et décembre 2020

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

ARRET DE PROJET

Mise à l'étude : Arrêté par délibération
du conseil communautaire
du 25 mars 2021

Pour la Présidente
La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETTE

